

ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.

Les statistiques des établissements pénitentiaires représentées dans les tableaux 38-41, sont puisées dans les rapports annuels que font les inspecteurs des pénitenciers au ministre de la Justice. Le rapport de l'exercice 1919-20, appréciant les effets de la libération conditionnelle, nous apprend qu'en 21 ans, 12,627 condamnés ont bénéficié de cette mesure. De ce nombre 11,167 condamnés ont continué à en jouir jusqu'à la fin de leur peine et sont redevenus de bons citoyens, tandis que 716 autres en jouissent actuellement et se soumettent à ses prescriptions. Par contre, 453 bénéficiaires ou 3·5 p.c. se sont vu retirer cette faveur pour inexécution des conditions qu'elle comporte et 291 autres ou 2·3 p.c. pour avoir subi une nouvelle condamnation, avant l'expiration de la peine suspendue, soit au total 5·8 p.c.

38.—Mouvement des détenus, 1915-1919.

Situation.	1914.	1915.	1916.	1917.	1918.	1919.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Détenus au commencement de l'exercice.....	2,003	2,064	2,118	1,694	1,468	1,689
Entrées—						
Inexécution des conditions de la libération conditionnelle.....	12	11	11	10	4	9
Révocation de la libération conditionnelle.....	4	4	31	9	3	2
Évadés repris.....	2	1	1	1	3	—
Par transfèrement.....	18	24	10	19	15	150
Nouveaux condamnés.....	991	900	630	625	979 ¹	1,005
Total.....	3,030	3,004	2,801	2,358	2,472	2,855
Sorties—						
Décès.....	24	11	12	11	45	12
Évasion.....	2	1	3	1	3	5 ³
Expiration de peine.....	293	304	408	268	212	201
Révision de procès.....	6	9	4	6	44 ²	13
Grâce.....	6	4	65	66	160	208
Libération conditionnelle.....	495	423	526	455	252	275
Transfèrement.....	24	24	9	17	16	163
Déportation.....	114	101	76	59	39	35
Envoi aux maisons de correction.....	1	1	—	—	—	—
Envoi aux asiles d'aliénés.....	—	8	—	—	—	—
Envoi à l'hôpital.....	1	—	—	—	—	—
Remis aux autorités provinciales.....	—	—	4	7	12	11
Par ordre des autorités militaires.....	—	—	—	—	—	1
Détenus, à la fin de l'exercice.....	2,064	2,118	1,694	1,468	1,689	1,931

¹Y compris 84 condamnés par les conseils de guerre.²Y compris 25 militaires, par ordre des autorités.³Des asiles d'aliénés.